



L'**AVOP** est l'association faîtière vaudoise qui fédère les institutions sociales et les écoles spécialisées du canton. Elle met au concours le poste de :

Responsable du pôle pédagogie spécialisée (60%)

Missions principales

En étroite collaboration avec le Secrétaire général et les Responsables des Bureaux métiers, vos principales responsabilités consisteront à :

- Coordonner les travaux du Bureau de la pédagogie spécialisée (BPS), en collaboration avec sa présidence et rédiger les documents y relatifs (ordres du jour, procès-verbaux, prises de position, mandats de projets, etc.) ;
- Participer à l'évolution des prestations et à la mise en œuvre de la LPS, notamment en contribuant à l'élaboration des conventions entre le Canton et les écoles spécialisées ;
- Identifier et mobiliser des partenaires pour construire et animer des projets qui tendront à augmenter le niveau qualitatif de l'accompagnement ;
- Coordonner et animer des groupes de travail ;
- Entretenir et développer des relations régulières avec les services de l'État et différents partenaires ;
- Conseiller et accompagner les institutions membres dans leurs projets de développement et d'organisation ;
- Favoriser les liens par une communication active et assurer une veille active des missions ;
- Représenter, défendre et faire valoir les intérêts de nos institutions membres.

Profil

- Master ou expérience équivalente, dans les domaines des sciences sociales (pédagogie spécialisée, éducation sociale, etc.) des sciences politiques ou de l'administration publique ;
- Compétences éprouvées dans la gestion de projets et expérience professionnelle confirmée dans un domaine connexe ;
- Bonnes connaissances des tissus scolaire et social vaudois ;
- Excellentes aptitudes pour communiquer, présenter et influencer ;
- De nature organisée, proactive, rigoureuse et fiable, sens des responsabilités et capacité à travailler de manière autonome et en mode participatif ;
- Aisance rédactionnelle et maîtrise des outils informatiques usuels.

Entrée en fonction : à convenir / **Lieu de travail** : Le Mont-sur-Lausanne

En cas d'intérêt, votre dossier peut être adressé par courriel à info@avop.ch, jusqu'au **5 mai 2024**.

DESCRIPTION DU POSTE

1. Fonction : Responsable du pôle pédagogie spécialisée (60%)

Titulaire	
-----------	--

2. Liens hiérarchiques

Responsable direct	Secrétaire général
Subordonnés	Aucun
Liens fonctionnels	Tous les collaborateurs de l'AVOP

3. Buts de la fonction

1.	Participer à l'évolution des prestations d'accompagnement des écoles spécialisée de nos institutions membres.
2.	Conduire des projets qui tendront à améliorer le niveau qualitatif de l'accompagnement ou des missions.
3.	Représenter, défendre et faire valoir les intérêts des membres et de l'AVOP.

4. Responsabilités principales

Responsabilités 1 <i>(correspond au but n°1)</i>	<p>R 1.1 : Gère le secrétariat du BPS qui définit le positionnement de l'association faîtière et son lien avec les missions d'accompagnement</p> <p>R 1.2 : Collabore à la définition des préavis à l'attention du comité de l'AVOP</p> <p>R 1.3 : Participe proactivement à l'évolution des prestations d'accompagnement des écoles spécialisées de nos institutions membres</p> <p>R 1.4 : Collabore à la définition des besoins</p> <p>R 1.5 : Assure une veille active de l'évolution des prestations d'accompagnement en vérifiant les pratiques dans les autres cantons et dans d'autres pays</p> <p>R 1.6 : Vérifie les implications économiques sur les budgets institutionnels des modifications des modèles d'accompagnement</p> <p>R 1.7 : Conseille et accompagne les institutions membres dans leurs projets de développement et d'organisation</p>
--	--

<i>Suite 4. Responsabilités principales</i>	
<p>Responsabilités 2 <i>(correspond au but n°2)</i></p>	<p>R 2.1 : Anime, coordonne et rédige des projets qui tendront à améliorer le niveau qualitatif de l'accompagnement</p> <p>R 2.2 : Identifie et mobilise des partenaires pour participer aux projets susmentionnés</p> <p>R 2.3 : Organise le projet en respect des ressources, des délais et des moyens financiers et de la communication</p> <p>R 2.4 : Consulte, propose des solutions et construit une argumentation</p> <p>R 2.5 : Détermine les options et les priorise</p>
<p>Responsabilités 3 <i>(correspond au but n°3)</i></p>	<p>R 3.1 : Représente l'AVOP dans le cadre de sa mission</p> <p>R 3.2 : Participe aux groupes de travail / organes où la présence de l'AVOP est requise</p> <p>R 3.3 : Tisse le réseau utile à l'AVOP et entretient de bonnes relations avec les partenaires (Etat, autres associations faitières, etc.)</p>

5. Validation – Signatures		
Titulaire		Date :
Responsable de		Date :